

Le 23 octobre 2008

Dr. Álvaro Uribe Vélez,
Presidente de Colombia
Palacio de Nariño
Carrera 8 No. 7 -26,
Bogotá

Courriel : auribe@presidencia.gov.co

Télécopieur : 57 1 566 2071

Monsieur le président,

Étant donné la situation critique et urgente à laquelle sont confrontés les peuples indigènes de la Colombie, nous vous exhortons au nom des quatre syndicats nationaux du secteur public du Canada, dont les effectifs s'élèvent à un million, à mettre fin à la violence à l'endroit des peuples indigènes et des mouvements sociaux de la Colombie.

Nous sommes indignés d'apprendre qu'une attaque a été lancée par les Forces de la sécurité publique contre les peuples indigènes de la Colombie, particulièrement ceux qui vivent dans les départements du Cauca, de Valle de Cauca, et du nord du Cauca.

Plus d'une centaine de personnes ont été grièvement blessées, et au moins deux indigènes ont été tués à la suite de l'attaque par les Forces de la sécurité publique à La Maria Piendamó. Nous sommes aussi vivement préoccupés par les rapports concernant certains civils armés protégés par la police, qui tirent sur les protestataires. Nous sommes aussi perturbés par les actes barbares qu'ont commis les membres de l'ESMAD (la police anti-émeute), qui ont grièvement blessé une personne à coups de machette, entravé l'arrivée de l'ambulance et détruit l'équipement de premiers soins de la communauté locale. En outre, il y a eu des cas de violence et on a assassiné des indigènes d'un bout à l'autre de la Colombie.

Le mois dernier, 31 indigènes ont été assassinés en Colombie. L'utilisation de faux témoignages pour accuser les indigènes d'être membres des FARC et de campagnes visant à discréditer toutes les organisations de société civile est honteuse et sert à galvaniser l'intérêt public pour les organisations indigènes et sociales à l'échelle internationale.

M. le Président, pendant notre récente visite en Colombie, nous avons rencontré diverses autorités gouvernementales entre autres, le ministre de l'Intérieur et de la Justice, les vice-ministres de l'Intérieur et des Relations de travail; le directeur du Programme des droits de la personne pour la Présidence, et le directeur des droits de la personne pour le Ministère du Travail. Ils nous ont tous assurés que d'importantes améliorations s'étaient produites en matière de droits de la personne et de droits du travail au pays, et que votre gouvernement allait instaurer des mesures pour empêcher que l'on restreigne l'exercice de ces droits et pour imposer des sanctions aux personnes qui les enfreignent.

Toutefois, M. le Président, nous avons observé une nette détérioration du climat politique et l'intensification de la répression contre le mouvement social et syndical : les attaques aveugles contre les peuples indigènes, les grévistes de l'industrie de la canne à sucre et le peuple afro-colombien, les menaces contre les travailleurs grévistes de l'appareil judiciaire, lesquels sont représentés par leur syndicat Asonal Judicial, et enfin, les syndicalistes de plus en plus nombreux assassinés depuis janvier 2008. Cela prouve clairement que le gouvernement de la Colombie méprise les droits de la personne et les droits syndicaux les plus élémentaires de ses citoyennes et citoyens.

Les peuples indigènes présentent des revendications légitimes relatives à leurs droits ancestraux et historiques reconnus par le système universel de droits de la personne et la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail. Ils protestent contre les accords commerciaux proposés par le Canada, les États-Unis et l'Union européenne, sachant très bien que ces accords auront une incidence néfaste marquée sur leur gagne-pain traditionnel. Nous nous joignons à eux et à d'autres organisations de partout dans le monde et nous exigeons que l'on mette fin à la violence et aux massacres perpétrés contre les collectivités indigènes de la Colombie et particulièrement contre celles qui se sont rassemblées à La Maria Piendamó.

Nous vous exhortons à intervenir immédiatement, à retirer les forces de sécurité et à aborder de bonne foi les préoccupations légitimes des peuples indigènes du Cauca.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs,



DENIS LEMELIN

Président du Syndicat des travailleurs et des travailleuses des postes (STTP)



PAUL MOIST

Président national du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)



JAMES CLANCY

Président du Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public (SNEGSP)



JOHN GORDON

Président national de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC)

Copies conformes :

Le très honorable Stephen Harper, premier ministre du Canada
L'honorable Stéphane Dion, chef du Parti libéral du Canada
L'honorable Gilles Duceppe, chef du Bloc Québécois
L'honorable Jack Layton, chef du Nouveau Parti Démocratique du Canada
Madame Elizabeth May, chef du Parti vert du Canada
Membres du Comité permanent du commerce international
Ambassadrice du Canada en Colombie, Mme Geneviève des Rivières
Ambassadeur de la Colombie au Canada, M. Jaime Giron
Congrès du travail du Canada
CUT Colombia
Colectivo de Abogados Alvear Restrepo
Amnesty International Canada
Confédération syndicale des Amériques
Internationale des services publics
Organización Nacional Indígena de Colombia
Conseil National des Autochtones du SCFP
Cercle national autochtone, inuit et métis (NAIM) de l'AFPC
L'Assemblée des Premières Nations
Guillermo Gonzalez, Gouverneur du Cauca
Juan Carlos Abadía, Gouverneur de Valle del Cauca
Francisco Santos, Vice-président de la Colombie
Juan Manuel Santos, Ministre de la Défense
Fabio Valencia Cossio, ministre de l'Intérieur et de la justice
Mario Iguaran, Fiscal General de la Nación
Volmar Antonio Perez Ortiz, Défenseur du peuple en Colombie
Edgardo José Maya Villazón - procureur général de la Nation
Carlos Franco, Programme des droits humains de la Présidence
Diego Palacio Betancourt, Ministre de la protection sociale
Bureau du Haut Commissariat aux droits de la personne en Colombie